

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

D / 95 -/ 027 / PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES SECRETAIRES GENERAUX DES
UNIVERSITES ET DES INSTITUTS SUPERIEURS D'ENSEI-
GNEMENT ET DES DOYENS DE CERTAINES FACULTES DE
L'UNIVERITE DE CONAKRY.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- VU La Loi Fondamentale ;
- VU L'Ordonnance n°030/PRG/SGG/88 du 15 juin 1988, portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics;
- Vu Les Décrets n°175/PRG/SGG/89 du 27 septembre 1989, n°91/148/PRG/SGG du 24 mai 1991 et n° 91/164/PRG/SGG du 24 juin 1991 portant respectivement statuts des Universités de Conakry et de Kankan, de l'Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké et de l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah;
- VU Le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 août 1994 portant restructuration du Gouvernement;
- VU Le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 août 1994 portant composition partielle du Gouvernement complété par le Décret 94/079/PRG/SGG du 26 août 1994;
- VU Le Décret D/94/117/PRG/SGG du 3 novembre 1994 portant attributions et organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture.

D E C R E T E

Article 1er: Monsieur **GALEMA GUILAVOGUI**, Professeur, précédemment en service au Cabinet du Département de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture, est nommé Secrétaire Général de l'Université de Conakry en remplacement de Docteur **ALIOU V DIALLO** appelé à d'autres fonctions.

Article 2: Monsieur **ABOUBACAR CISSE**, Professeur, est confirmé Secrétaire Général de l'Université de Kankan.

Article 3 : Monsieur **YAZORA SOROPOGUI**, Docteur en Zootechnie, précédemment Directeur du Centre des oeuvres universitaires de Conakry, est nommé Secrétaire Général de l'Institut Supérieur Agronomique et Vétérinaire de Faranah.

Article 4 : Monsieur **MARA KABA**, Ingénieur, précédemment Conseiller Technique au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, est nommé Secrétaire Général de l'Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké.

Article 5 : Monsieur **BINKO MAMADY TOURE**, Docteur ès Sciences Techniques, précédemment Directeur Adjoint Chargé de la Formation du Centre Informatique de l'Université de Conakry, est nommé Directeur dudit Centre.

Article 6 : Madame **HAWA FOFANA**, Professeur, est nommée DOYEN de la Faculté de droit, de sciences économiques et de gestion de l'Université de Conakry en remplacement de Monsieur Bill Fadoua Condé, muté.

Article 7 : Monsieur **NABY DAOUDA CAMARA**, Professeur Agrégé en Médecine, précédemment Chef de la Chaire de Traumatologie, est nommé Doyen de la Faculté de Médecine Pharmacie de l'Université de Conakry en remplacement de Monsieur Amara Cissé appelé à d'autres fonctions.

Article 8 : Monsieur **ALIOUNE CHERIF SYLLA**, Docteur en Pharmacie, précédemment Chef du Département de Pharmacie, est nommé Vice - Doyen Chargé de la Formation de la Faculté de Médecine - Pharmacie en remplacement de Monsieur Amara Sylla appelé à d'autres fonctions.

Article 9 : Monsieur **BIRO DIALLO**, Docteur en Médecine, précédemment Chef de la Chaire de Chirurgie digestive, est nommé Vice - Doyen Chargé de la Recherche de la Faculté de Médecine - Pharmacie en remplacement de Monsieur Mamadou Diouldé Baldé appelé à d'autres fonctions.

Article 10 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 6 FEVRIER 1995



LANSANA CONTE